Héritage Acadien

REVUE D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

Publication mensuelle dirigée par Florian Bernard

NUMÉRO 22 . . . . . SEPTEMBRE 1996

Sommaire

La séduction d'une Amérindienne amène Guillaume Trahan en Acadie 1

Ces Acadiens d'origine jersiaise 9

Cinq orphelins Poirier prennent racines à Montmagny 16

Basile et Isidore Amirault en procès contre les Loyalistes 20

Monseigneur Auguste Allard, fondateur de Allardville 22

René Bernard, l'un des pionniers de Beaubassin 26

Acadianités 29

Jacques-François Morin, capitaine des «Pirates» du Roi de France . 36

ANCIENS NUMÉROS DISPONIBLES

N°1 - La Louisiane des Acadiens / Le romantique Bayou Tèche / Êtrre Cajun aujourd'hui Acadiens propriétaires d'esclaves en Louisiane / Le vilon, la guitare, l'accordéon et le Ti-Fer / L'Avenir du français en Louisiane / De France en Louisiane.

N°2 - Les familles Haché-Gallant d'Acadie / Lorette Gallant et les Jeunes Chanteurs d'Acadie / Les réfugiés acadiens de Beaubassin dans la baie des Chaleurs / Les pionniers-fondateurs de Caerleton / Proverbes acadiens / Le chanoine Lionel Groulx et la survivance acadienne / La mission de Ristigouche.

N°3 - André Bernard, ancêtre des familles Bernard d'Acadie / Beuvoir sur Mer, Vendée, village de l'ancêtre des Bernard / L'attaque de Charles d'Aulnay contre le fort de la rivière Saint-Jean, en 1645 / Les Bernard en Gaspésie.

N°4 - Généalogie des familles Bourg/Bourque / Petit Rocher, un village fidèle à ses origines / La vie des anciens Acadiens à Beaubassin / Alexandre Brossard dit Beausoleil, chef de la résistance acadienne / Pabos, l'un des plus anciens villages de la baie des Chaleurs / L'origine du mot «Acadie» et l'Amérique des légendes anciennes.

N°5 - Guerre civile en Acadie de 1632 à 1667 / Histoire et généalogie des familles Forest Les DeBellefeuille, de courageux marins qui s'illustrent en Acadie / Le collège de Bathurst L'amiral Edward Boscawen, sans pitié pour les Acadiens / La marquise de Guercheville, la plus grande dame patronnesse de l'Acadie / Le capitaine John Doucett et le serment d'allégeance.

N°6 - Bathurst, la plus ancienne paroisse du Nouveau-Brunswick / Le colonel Edward Cornwallis et le peuplement de l'Acadie par des sujets britanniques / Histoire et généalogie des familles Melanson / La Société l'Assomption / Liste des Loyalistes et des soldats embarqués pour la baie des Chaleurs en 1784.

N°7 - Les frères D'Amours, seigneurs de la rivière Saint-Jean / Joseph-Mathurin Bourg, premier prêtre acadien / Benjamin Church, le major sanguinaire / Caplan dans les années 40 / Les Capucins en Acadie au XVII° siècle.

N°8 - Les Mius D'Entremont, seigneurs de Pubnico / Paul Mascarène, un huguenot français au service des anglais en Acadie / Le baron de Saint-Castin et ses Abénaquis, terreur des Anglais / Quand l'abbé Antoine Gaulin faisait la chasse aux Anglais / Robert Monckton, exécuteur des basses oeuvres.

N°9 - La fondation de Carleton par des réfugiés acadiens / Recensement de Carleton pour l'année 1777 / Histoire et généalogie des familles LeBorgne et Belisle / Marc Lescarbot, premier journaliste et écrivain de l'Acadie / Un enfant métis de Charles de Menou d'Aulnay.

N°10- Les patronymes acadiens de 1603 jusqu'à 1755 / Les familles acadiennes les plus nombreuses / Qui est Acadien et qui ne l'est pas?

N°11- Les familles Lapierre, pionnières de Halifax et des îles de la Madeleine Les cousins acadiens du Poitou / Les armoiries modernes des Acadiens du Poitou / Les Béliveau, l'une des plus anciennes familles de l'Acadie / Déportation des Acadiens vers la nouvelle-Angleterre / Les Acadiens déportés au Maryland Les remords de John Winslow, responsable de la déportation des Acadiens.

N°12- Joseph Hébert, un pionnier acadien du Texas / Un cimetière acadien en Georgie L'Acadien Louis Cyr, homme fort du Dominion du Canada / L'abbé Jean-Louis LeLoutre, prêtre ou agitateur? / Hommage à l'Acadie / Prisonniers acadiens à Halifax après 1755 Diaspora acadienne au Massachusetts / Le monument de Longfellow à Grand'Pré.

SUITE À L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE ARRIÈRE

LA SÉDUCTION D'UNE AMÉRINDIENNE AMÈNE GUILLAUME TRAHAN EN ACADIE

NDLR: Cet article s'inspire largement d'une causerie du Père Clarence D'Entremont, le 2 août 1986, à Louiseville, au Québec, à l'occasion d'un rassemblement des familles Trahan et du 350ème anniversaire de l'arrivée de Guillaume Trahan en Acadie.

Messire Guillaume Trahan, maréchal-ferrant et palefrenier, de son métier, ancêtre des Trahan, est arrivé en Acadie, en 1636, et s'est établi à Port-Royal. Il était né vers 1611, à Montreuil-Bellay, en Maine et Loire, fils de Nicolas Trahan et de Renée Desloges. Guillaume Trahan s'était marié en France, vers 1630, à Françoise Charbonneau, qui lui avait donné une fille, Jeanne, née en 1631. Il s'est remarié en deuxièmes noces, vers 1665, à Port-Royal, à Madeleine Brun, fille de Vincent Brun et de Marie Brot. Cette deuxième union a laissé une moisson de cinq enfants; Alexandre (1670), Jean-Charles (1671), Marie (1672), Jeanne (1674) et Madeleine (1677). Syndic des habitants de Port-Royal, en 1654, Guillaume Trahan est décédé vers 1682, à l'âge de 70 ans. Sa veuve s'est remariée à Pierre Touin dit Larivière, vers 1684.

Qu'est-ce qui a amené le maréchal-ferrant Guillaume Trahan en Acadie, il y a plus de 350 ans? Une partie de la réponse se trouve dans la propre arrivée d'Isaac de Razilly en Acadie, en 1632. Celui-ci se dirigeait vers la région de la rivière Sainte-Croix, entre le Nouveau-Brunswick actuel et le Maine, fief que le roi de France lui avait concédé. Cette région aurait été celle des premiers établissements permanents de l'Acadie, et sûrement celle de l'installation de Guillaume Trahan, n'eut été la décision de Razilly de faire un arrêt au Cap Sable, dans le sud de la Nouvelle-Écosse actuelle, pour rendre visite à Charles de Saint-Étienne de La Tour. Ce dernier, en Acadie depuis déjà plus de vingt ans, et qui en connaissait tous les méandres et détours, suggéra à De Razilly que la région de La Hève serait beaucoup plus appropriée à ses projets de colonisation. Le sol y était plus fertile; la mer abondait en poissons et crustacés; la forêt abritait quantité d'animaux à fourrure, sans compter qu'elle contenait assez de bois de construction pour fournir toute la France. Isaac de Razilly suivit les conseils de La Tour. Il accosta à La Hève le 8 septembre 1632.

Même si La Hève n'était

pas le paradis terrestre, les lieux se prêtaient bien à un établissement. Toutefois, De Razilly avait un gros problème sur les bras, son jeune cousin, Charles de Menou d'Aulnay... Ce dernier, durant les premières années de son séjour en Acadie, avait eu une aventure amoureuse avec une femme indienne de Cap Sable. Il en était né un enfant qui portera le nom de Doney, déformation évidente de d'Aulnay, et dont on retrouve encore plusieurs descendants dans le Maine et ailleurs.

Pour séduire cette Amérindienne, le bouillant D'Aulnay avait dû livrer bataille au mari, dont il avait incendié la cabane. Puis, sans scrupules, il avait enlevé la jeune femme pour la transporter en un lieu sûr, dans le Maine actuel, où il l'avait engrossée. Rien de moins. En apprenant cette nouvelle, l'oncle De Razilly était entré dans une colère furieuse. Il avait mis son neveu en réclusion, jusqu'à ce qu'il trouve une solution à cet épineux problème.

De Razilly résolut de régler la question en trouvant une femme française, de bonnes moeurs et de bon rang, qui accepterait d'épouser son impudent neveu. Mais où dénicher cette perle rare? Quelle femme accepterait de marier un homme aux comportements si peu conformes aux moeurs des bonnes familles? Var un tel mariage nécessiterait aussi le consentement des parents...

Peu de temps après ces événements, à l'été 1635, Nicolas Le Creux, sieur de Breuil, qui était venu en Acadie en 1632, avec De Razilly, et qui était commandant du fort Saint-François, à Canso, se rendit à La Hève informer De Razilly qu'un certain Jean Thomas, huguenot, de Saint-Malo, l'avait attaqué, le 31 juillet, avec une bande d'Amérindiens. Le Creux avait été blessé lors de l'attaque. Jean Thomas fut mis aux arrêts, peu de temps après, et amené devant le gouverneur De Razilly, à La Hève. Il fut décidé que le commandant Le Creux amènerait Jean Thomas à La Rochelle, pour y être jugé.

L'occasion était belle, pour Razilly, d'informer son ami le commandant de son problème avec son neveu, Charles d'Aulnay. Il demanda donc à Le Creux de ramener de France une jeune fille destinée à épouser Charles d'Aulnay. Le commandant Le Creux songea immédiatement à Jeanne Motin, sa belle-soeur, fille du gentilhomme Louis Motin. Celui-ci était déjà bien connu d'Isaac De Razilly puisqu'il était co-associé de la compagnie Razilly-Condonnier. Par la même occasion, De Razilly demanda à Le Creux, lorsqu'il serait en France, d'entrer en relation avec son frère, Claude De

Razilly, avec la mission de recruter des colons pour La Hève. Et c'est à partir d'ici que Guillaume Trahan va apparaître dans le décor, tout ceci à cause des frasques libertines de Charles de Menou d'Aulnay et de l'attaque du huguenot malouin Jean Thomas...

Il semble bien que Le Creux fit la traversée en France à bord du «Saint-Jehan», un bâtiment de 250 tonneaux, l'un des bateaux qui avaient amené Isaac De Razilly et ses compagnons en Acadie, en 1632. C'est ce même bateau qui amènera des colons en 1636.

L'un des pionniers et des plus sympathiques personnages de l'Acadie de cette époque, Nicolas Denys, fit la traversée avec Le Creux. C'est lui qui dressera la liste des passagers, à La Rochelle, au moment où le *Saint-Jean* mettra de nouveau le cap sur l'Acadie. Avant le départ de La Hève, Nicolas Denys chargea le navire de bois de charpente, destiné à la France. La traversée ne dura pas plus de trois semaines, ce qui était exceptionnel pour l'époque. L'attaque de Jean Thomas contre le fort Saint-François avait eu lieu le 31 juillet. Or, le 31 août, le procès du huguenot malouin débutait devant la Cour de l'Amirauté, à La Rochelle, où le *Saint-Jehan* avait mouillé l'ancre.

Maintenant que Jean Thomas faisait face aux juges, le commandant Le Creux pouvait s'occuper de la délicate mission que lui avait confiée le gouverneur Isaac De Razilly, concernant son neveu Charles d'Aulnay. Pour obtenir que Jeanne Motin devienne l'épouse de d'Aulnay, il fallait une double autorisation, celle du père de Jeanne, mais aussi celle du père de d'Aulnay.

René de Menou, père de Charles d'Aulnay, demeurait la plupart du temps à Paris. C'est là que, selon toute vraisemblance, Le Creux le rencontra pour lui faire part de la conduite de son fils et pour l'informer du projet de lui faire épouser Jeanne Motin. Celle-ci demeurait chez son père, Louis Motin, à Mont Saint-Vincent, en Saône-et-Loire, à environ 75 kilomètres de la frontière suisse. C'est dans ce village que Le Creux avait probablement rencontré sa propre femme, Anne Motin, soeur de Jeanne, qu'il n'avait pas revue depuis près de trois ans, étant parti seul pour l'Acadie en 1632, avec De Razilly. Louis Motin accepta que sa fille Jeanne épouse Charles de Menou d'Aulnay. Il fut convenu que quelques membres de la famille viendraient en Acadie pour assister aux noces. Il s'agissait d'Anne Motin, épouse du commandant Le Creux et soeur de Jeanne, de ses deux frères, Claude et Jean Motin, d'une cousine,

Jacqueline de Glainé, et d'une femme de compagnie, Jehanne Billard. Comme la saison des mers fortes était commencée, Le Creux leur donna rendez-vous au printemps, pour la traversée.

C'est en cours de route pour Mont Saint-Vincent que Le Creux fit un arrêt à Dijon, à environ 70 kilomètres au nord-nord-est, où il recruta 19 colons pour l'Acadie, dont 6 étaient des fermiers. Nous avons leurs noms. C'est de là qu'il a dû se rendre chez Claude De Razilly, à moins qu'il l'ait déjà rencontré avant de se rendre chez la famille Motin.

Claude De Razilly venait d'acheter un château à Beaumont-en-Véron, environ 30 kilomètres au sud-ouest de Tours, tout près de Chinon, donc à proximité du domaine des Trahan, à Montreuil, lieu de naissance de Guillaume Trahan, environ 25 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Bourgueil, où Guillaume demeurait maintenant, 15 kilomètres plus au nord. Il se peut, toutefois, que Claude De Razilly était à Paris, où ses affaires le retenaient souvent. Nous savons qu'il s'y trouvait au début de 1635, de même que le 26 janvier 1636. Entretemps, De Razilly avait recruté trois menuisiers, à Paris, puis, 6 nouvelles recrues à Chinon. Dans le même temps, il recrutait onze chefs de famille, principalement des fermiers, à Bourgeuil, où demeurait Guillaume Trahan.

Trois de ces familles devaient laisser de nombreux descendants en Acadie, soit celles de Pierre Martin, de Michel Gallant et, bien entendu, de Guillaume Trahan. Clausde De Razilly recruta 28 personnes dans la région de Chinon-Bourgeuil, soit 40 p.cent de tous ceux qu'il amenait en Acadie. La date précise de leur recrutement ne nous est pas connue, mais ce devait être en janvier ou février 1636.

Quelques semaines plus tard, le 1er mars 1636, Claude De Razilly était à La Rochelle. Il y était venu dans le but de recruter des experts qui pourraient construire des marais salants en Acadie. Il engagea cinq hommes, dont l'un ferait le voyage avec sa femme. Pendant ce temps, le *Saint-Jehan* n'était pas resté à l'ancre à La Rochelle. Nous savons qu'à une date qui ne nous est pas connue, le bâtiment fit voile vers le sud, en direction de Bayonne, dans les parages de la frontière espagnole. D'autres menuisiers furent engagés parmi les Basques dont la réputation, dans ce domaine, était avantageusement connue. Neuf menuisiers basques acceptèrent de venir en Acadie.

Le commandant Le Creux, qui était de Belle-île-en-Mer, rendit sûrement visite à des

parents qu'il n'avait pas vus depuis au moins trois ans. Nous savons que le *Saint-Jehan* se rendit à Auray, quelques milles nautiques au nord de Belle-île-en-Mer. C'est à Auray que Le Creux engagea l'équipage dont il avait besoin pour le retour en Acadie, soit onze marins, plus trois autres qu'il recruta en Bretagne. Avec trois autres marins de Bayonne et un de la Rochelle, il put constituer un solide équipage de 18 membres. Finalement, Le Creux quitta le port de La Rochelle à destination de La Hève, le 1er avril 1636, avec 78 passagers et 18 membres d'équipage. Le capitaine fut Pierre Saunic, qui avait été recruté à Auray. Quant à Nicolas Denys, il demeura en France. Il ne revint en Acadie qu'en 1650, après la mort de Charles d'Aulnay.

Selon Archange Godbout, certains des passagers embarquèrent à Aury, notamment ceux de Chinon et de Bourgueil, y compris Guillaume Trahan et sa famille. Godbout prétend que pour les 28 colons de cette région, il était beaucoup plus pratique de se rendre à Auray, plutôt qu'à La Rochelle. Ils leur suffisait de descendre La Loire, en bateau, ce qui les amenait directement à Auray.

Le même raisonnement pourrait s'appliquer aux colons recrutés à Dijon, et même à la famille Motin, puisque la Loire prend sa source non loin de cette région. En entre, Archange Godbout soutient que le *Saint-Jean* se rendit d'abord à Auray, puis à Bayonne, et enfin à La Rochelle avant de faire voile vers l'Acadie. Si tel est le cas, ceci voudrait dire que la plupart des recrues, y compris Guillaume Trahan, seraient embarqués à Aursy, quelques semaines avant de faire voile vers La Rochelle. En ce qui concerne les trois menuisiers engagés à Paris par Claude De Razilly, nous sommes sûrs qu'ils sont embarqués à La Rochelle, puisque c'est stipulé dans leur contrat.

Mais revenons à la question du début? Pourquoi Guillaume Trahan et ses compagnons quittaient-ils la France pour tenter l'aventure en Acadie? En ce qui concerne précisément Guillaume Trahan, peut-être était-il dégoûté d'un jugement rendu contre lui, en 1634, à Chinon? Il avait été condamné à verser une amende de 130 livres pour avoir coupé du bois dans la forêt de Bourgueil. Cette somme de 130 livres représentait une fortune à l'époque. Elle représentait l'achat de deux bonnes vaches laitières ou trois truies prêtes pour l'abattage.

Il est sûr que ces 130 livres auraient permis à Guillaume Trahan d'alléger le coût de la traversée, puisqu'il devait payer non seulement pour lui, mais égale-

ment pour sa femme, deux enfants et un valet. Notons qu'à l'exception de la famille Motin, il était le seul passager avec un valet, ce qui signifie qu'il devait être de condition relativement bourgeoise. Vingt-trois ans plus tard, en 1659, un passage simple de la France à Québec coûtait 175 francs, nourriture non comprise. Si, à ce taux, Guillaume Trahan devait payer le plein tarif pour trois adultes et le demi-tarif pour chacun de ses deux enfants, le total se serait élevé à 700 francs, c'est-à-dire plus de 450 livres, puisqu'il fallait deux livres pour faire trois francs. A cette époque, cette somme équivalait à la valeur de deux bons boeufs, ou de six vaches laitières, ou de neuf truies prêtes pour la boucherie. Il se peut que Messire Guillaume ait complètement vidé sa tirelire pour venir en Acadie...

Mais les recrues devaient-elles payer leur passage? Nous savons que les trois menuisiers de Paris, recrutés par Claude De Razilly, traversèrent gratuitement. Il en fut de même pour les hommes chargés de construire des marais salants. On ignore si un tel privilège fut accordé à ceux qui venaient en Acadie comme colons. On sait cependant que les colons qui vinrent s'établir en Acadie au cours des années qui suivirent eurent à payer leur voyage.

Avant le départ du *Saint-Jehan,* Nicholas Denys dressa la liste des 78 passagers et des 18 membres d'équipage. Les historiens lui en sont reconnaissants puisque c'est cette liste qui a permis d'établir, avec certitude, la date de l'arrivée de Guillaume Trahan et des autres en Acadie. Généralement, cette liste était dressée par le capitaine lui-même. Nous ignorons pourquoi, dans ce cas précis, ce fut Nicolas Denys qui dressa la liste, plutôt que le capitaine Saunic. Nicolas Denys ne se pressa pas pour déposer la liste à l'Amirauté de La Rochelle. Il attendit jusqu'au 6 mai 1636, soit 35 jours après le départ du *Saint-Jehan.*

Nous aimerions savoir ce qui s'est passé durant la traversée, après que tout le monde eut fait connaissance. On peut supposer que Guillaume Trahan eut une certaine ascendance sur le reste des passagers, notamment à cause de son valet, ce qui en faisait une sorte de petit bourgeois. Il avait avec lui sa femme, Françoise Charbonneau et deux enfants, dont Jeanne, l'aînée, environ 5 ans, qui devait épouser, plus tard, à Port-Royal, Jacques (né Jacob) Bourgeois, chirurgien militaire et futur fondateur de Beaubassin. Nous ne possédons pas le nom ni l'âge de l'autre enfant, qui est vraisemblablement mort en bas âge.

Au cours du voyage, ils

firent connaissance du maître-charpentier, Jouanis Deprandestiguy, d'origine basque, un proche parent, probablement le père de Martin d'Aprendestiguy dont la fille, Marie-Anne, devait épouser Guillaume Bourgeois, fils de Jeanne Trahan. Bien entendu, la famille Trahan fit connaissance de la famille Motin. Trois ans plus tard, à l'âge de 8 ans, Jeanne Trahan devenait la belle-mère de Marie d'Aulnay, seconde fille de Charles d'Aulnay et de Jeanne Motin.

Nous ignorons à quelle date le *Saint-Jean* arriva à La Hève. Certaines traversées de la France à Terre-Neuve ne duraient que deux semaines. Tout dépendait des conditions climatiques et, surtout, de la force des vents et de leur direction. Certains voyages, par vents contraires, prenaient jusqu'à trois mois.

Après le départ de La Rochelle, le 1er avril, nous n'entendons plus parler du *Saint-Jehan* jusqu'au 20 juin, alors que Nicolas Denys s'occupait d'un chargement, depuis la France, à destination de l'Acadie, avec, encore une fois, le capitaine Sauvic. Le bateau devait être de retour à La Rochelle en septembre. Il devait aussi rapporter, lors du voyage de retour, un chargement de bois de charpente de La Hève.

Si l'on tient compte du temps qu'il a fallu pour charger et décharger à La Hève, de même qu'à La Rochelle, on peut estimer que la traversée a duré entre trois et quatre semaines, tout au plus. Ainsi, Guillaume Trahan serait arrivé à La Hève avant la fin d'avril 1636.

Le mariage entre Jeanne Motin et Charles de Menou d'Aulnay eut lieu peu de temps après l'arrivée. Leur premier fils, Joseph d'Aulnay, devait naître l'année suivante. Les pères capucins, en mission à La Hève et amis intimes de d'Aulnay, célébrèrent le mariage. Puis, les autres membres de la famille Motin retournèrent à La Rochelle, toujours à bord du *Saint-Jehan.* On croit qu'Anne Motin resta en Acadie avec son mari, le commandant Le Creux. Le commandeur Isaac De Razilly était mort peu de temps après l'arrivée de Guillaume Trahan et des 78 passagers du *Saint-Jean.* Son neveu, Charles d'Aulnay, s'empressa de prendre le commandement de La Hève. Il décida d'amener les nouveaux colons à Port-Royal. Selon certaines sources, il les amena d'abord à Pentagoët, aujourd'hui Penobscot, dans la région de Castine, dans le Maine actuel, avant de les établir à Port-Royal.

Plus d'un historien essaye de comprendre pourquoi Charles d'Aulnay a amené ces nouveaux colons à Port-Royal, contre leur

gré, suscitant ainsi de vifs mécontentements, en pays «neuf» où tout était à défricher et à construire, où la pêche donnait un mauvais rendement, alors que la colonie de La Hève commençait déjà à prospérer. Nicolas Denys soutient que le gouverneur Isaac De Razilly avait fondé de grands espoirs pour La Hève, qu'il avait doté de bonnes habitations et de belles terres défrichées, mais Charles d'Aulnay, toujours selon Nicolas Denys, a tout détruit, sans que l'on sache pourquoi...Curieux homme, tout de même, que ce Charles d'Aulnay aux comportements si imprévisibles!

Il est étrange que parmi les 34 colons venus à bord du *Saint-Jehan* dans le but de s'établir en Acadie, seulement trois familles y sont demeurées, celles de Guillaume Trahan, de Pierre Martin et de Michel Gallant. Les autres sont retournées en France. Pourquoi? La raison tient probablement au fait que Charles d'Aulnay, toujours en guerre contre ses voisins, fut obligé d'utiliser ces colons comme soldats dans ses luttes contre les Anglais, mais aussi contre son rival, Charles de Saint-Étienne de Latour.

Ces hommes, fermiers pour la grande majorité, ne devaient sûrement pas apprécier d'être obligés de se transformer en soldats. Ils n'avaient d'ailleurs pas été recrutés pour faire la guerre et ne possédaient aucun entraînement militaire. Dans ses relations, Nicolas Denys va beaucoup plus loin. Il affirme que Charles d'Aulnay, en amenant les colons de La Hève à Port-Royal, les maintenait dans un véritable état d'esclavage et de soumission, multipliant les vexations et les occasions de mécontentement.

Heureusement, malgré cette situation difficile, Guillaume Trahan ne se découragea pas. Même s'il fut certainement souvent tenté de retourner en France, il demeura en Acadie où il exerça un rôle prépondérant sur ses compatriotes. Ses descendants se comptent aujourd'hui par milliers à travers toute l'Amérique.

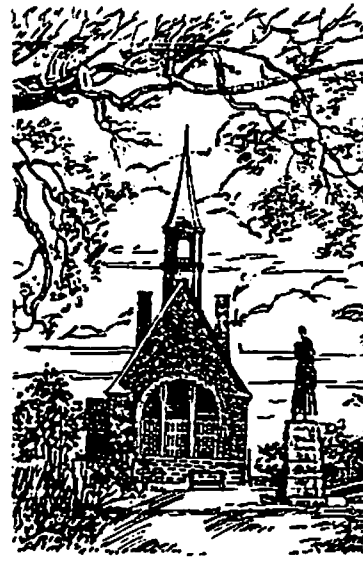

CES ACADIENS D'ORIGINE JERSIAISE

par l'abbé Charles Picot

Bulletin de la Société historique de Restigouche, Vol.8, N°2, 1990

☐ *Ils portent le patronyme de Robin, Harquail, Ahier, Picot, Sormany, Appleby, Anglegart, Le Masurier, Mourant, Dunn, Roussy, Marquand, LeGresley, et bien d'autres. Ils ont en commun leur terre d'origine, les îles anglo-normandes, au large du Mont Saint-Michel, dans la Manche. Ils ont largement peuplé certains coins de l'Acadie, en particulier le nord-est du Nouveau-Brunswick et la Gaspésie. L'un de leurs descendants, l'abbé Charles Picot, leur a consacré un article dans le bulletin de la Société historique du comté de Restigouche.*

Jersey fait partie d'un groupe d'îles dans la Manche, qu'on nomme communément les îles anglo-normandes. Outre Jersey, qui est la plus peuplée, il y a également Guernsey, Alderney et Sark. Ces îles sont à proximité de la Normandie, et c'est là leur particularité. Depuis l'an 933, elles faisaient partie du duché de Normandie et relevaient de la juridiction normande. Ainsi, les lois et coutumes de l'île de Jersey sont d'origine normande. Les Jersiais ont retenu, même après être passés sous le protectorat de la couronne anglaise, et non pas sous le parlement d'Angleterre, les anciens codes normands.

L'île de Jersey est gouvernée par un Bailli, assisté des États, c'est-à-dire le parlement de Jersey. En somme, ces États sont, à toutes fins utiles, souverains. Les États de Jersey comprennent douze sénateurs et douze connétables, qui sont élus à la tête de leurs paroisses respectives, 29 députés, ainsi que le doyen de l'Église Anglicane dans l'île. Les Jersiais reconnaissent la reine Élizabeth II d'Angleterre sous son ancien titre de «Duc de Normandie».

Le système jurique jersiais est encore basé, de nos jours, sur le «Grand Coutumier» normand. L'autorité judiciaire de l'île est constituée de douze «jurats». Ce sont des justiciers qui doivent siéger, soit en nombre supérieur, soit en nombre inférieur, dans tous les cas de délits commis sur le territoire jersiais. D'anciennes coutumes normandes, abolies en France

durant la Révolution, ont été retenues sur les îles. Notons à titre d'exemple la «Clameur de Haro», qui consiste à clamer, donc à crier, à l'injustice lorsqu'on croit que ses droits sont lésés. Le cri est le suivant: «Haro, haro, à l'aide mon Prince, on me fait tort». La vieille langue normande est toujours en usage à Jersey. Le «Jèriais» est toujours parlé par les insulaires, surtout par les plus âgés. Le patois est savoureux et, pour un Acadien, généralement facile à comprendre, mais difficile à parler.

La religion principale de l'île est aujourd'hui l'anglicanisme. Il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'à la réforme protestante du début du 16ème siècle, les Jersiais étaient sous la juridiction de l'évêque catholique de Coutance, en Normandie. Il y avait dans l'île quelques monastères, tel Noirmont, et chaque paroisse était desservie par un prêtre. Mais en 1547, le jeune roi Edouard VI, par mandement, ordonna que soit enlevé de chaque église tout symbole papiste. On procéda alors à un saccage en règle de toutes les églises. On y fit disparaître verrières, statues, bénitiers...

Toutefois, les Anglais avaient un problème avec les Jersiais. Ceux-ci parlaient le français et les nouveaux ministres réformés ne parlaient que l'anglais. On fit alors appel à des ministres calvinistes de Suisse pour prendre en charge les paroisses de Jersey. C'est une décision qui jouera finalement contre l'Église d'Angleterre puisque les Jersiais deviendront plus protestants que les Anglais... Avec le mouvement méthodiste de John

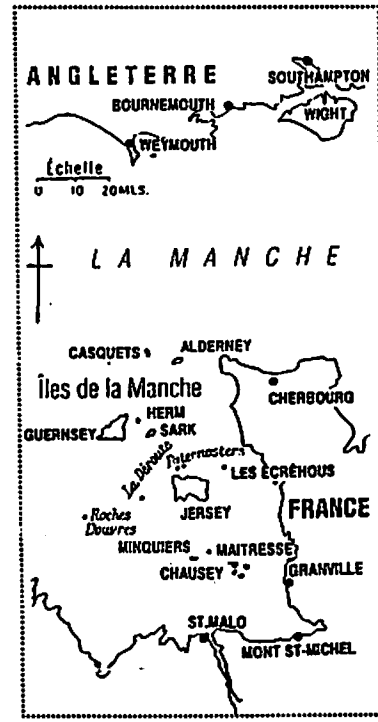

Wesley, ils deviendront aussi des adhérents de cette nouvelle Église réformée. Lors des persécutions des protestants, en France, plusieurs huguenots seront accueillis dans les îles de la Manche, mais peu y feront souche. Avec l'Édit de Nantes, en 1598, plusieurs protes

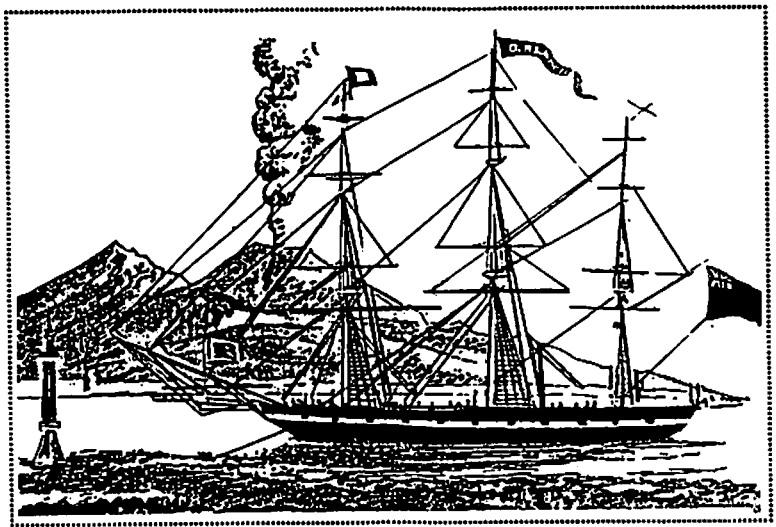

L'Olivier Blanchard, un grand navire élancé de 250 tonnes construit par la compagnie Charles Robin, à Paspébiac, Gaspésie, en 1821.

tants français retourneront dans leur pays. Cependant, de temps à autre dans l'histoire de l'île, des protestants persécutés y seront accueillis chaleureusement et deviendront citoyens jersiais.

Mes visites à Jersey m'ont permis d'apprécier la richesse de la culture de ses habitants. J'ai aussi compris les raisons qui ont poussé tant de Jersiais à immigrer vers les États-Unis, Terre-Neuve, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces départs de l'île sont faciles à comprendre si on considère deux importants facteurs; la géographie et les lois d'héritage. Il suffit de rappeler que l'île de Jersey mesure 9 milles de longueur et cinq milles de largeur, soit une superficie totale de 45 milles carrés, pour comprendre que ce territoire, grand comme un mouchoir de poche, qui comptait en 1990 une population globale d'environ 85,000 habitants, a toujours été confronté à un grave problème de surpeuplement. L'île ne pouvant accueillir une très grande population, l'excédent doit trouver un gîte ailleurs. C'est surtout durant les grands moments de surpeuplement que Jersey a dû exporter ses citoyens. C'était le cas vers la fin du 18ème siècle, alors que le Jersiais Charles Robin, par exemple, ira fonder en Amérique du Nord ses postes d'exploitation de la pêche.

Il faut ajouter à ce phénomène,

commun à tous les insulaires, une longue tradition jersiaise de pêche commerciale. En effet, dès le 16ème siècle, les Jersiais faisaient la pêche d'exportation au large de Terre-Neuve. Les régions de Trinity Bay et de Conception Bay comptent plusieurs descendants de Jersiais parmi leurs habitants. La construction et le commandement des grands navires de pêche étaient, depuis longtemps, la spécialité des matelots jersiais.

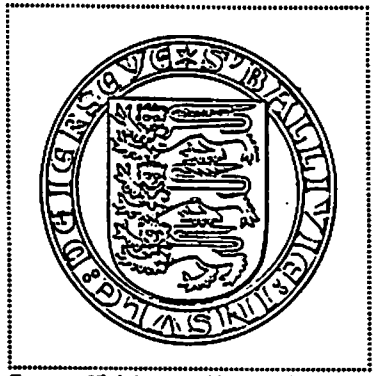

Sceau officiel accordé au Baillage de Jersey par le roi Édouard Ier, d'Angleterre, en l'an 1279.

Un facteur sans doute aussi important dans l'immigration des Jersiais vers d'autres pays relevait d'une vieille coutume féodale normande. Il s'agit des lois de succession. Dans le «Grand Coutumier » jersiais, certaines dispositions empêchaient un père de disposer de ses terres comme il le voulait. La loi fixait en effet la passation des terres de père en fils aîné. Ainsi, dans les grandes familles, où il y avait plusieurs fils, seul l'aîné pouvait obtenir le bien paternel par héritage. Les anciens documents de l'île, rédigés en français, sont remplis de stipulations qui obligent en quelque sorte les plus jeunes garçons à se satisfaire de quelques petits morceaux du bien familial, ou d'aller chercher, en dehors de l'île, de quoi subsister. Ces lois ont été en vigueur jusqu'au milieu de ce siècle. Elles n'ont été modifiées qu'après la deuxième guerre mondiale.

Il devient alors facile de comprendre qu'outre un désir d'aventure et le désir de se faire une fortune, les jeunes Jersiais ont été nombreux à s'installer dans d'autres pays, et plus particulièrement dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et en Gaspésie, sans doute à cause des eaux extrêmement poissonneuses. Ceux qui visitent Jersey remarquent aussitôt une grande ressemblance entre la côte nord de l'île et les grandes falaises du littoral de la Baie des Chaleurs. Il ne fait pas de doute dans mon esprit que les Jersiais devaient se sentir bien chez eux dans cette partie de l'Acadie. Il faut ajouter à cela le fait que la grande majorité des Jersiais étaient de parfaits bilingues, pour ne pas dire trilingues, puisque la plupart parlaient aussi le vieux patois normand. Je n'ai donc pas été du tout étonné d'apprendre que mon ancê-

tre, John Picot, arrivé à Paspébiac en 1864, et marié en 1871 à Adéline Mailloux, de Caraquet, était élu secrétaire de la Société des débats acadiens, à Bathurst. Des cas semblables se vérifient aisément pour les Sormany, les LeGresley, les Mourant et d'autres, d'origine jersiaise.

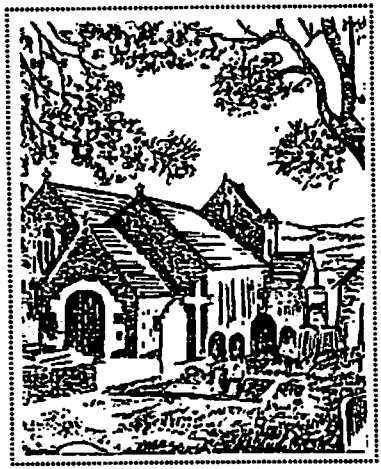

L'église de Saint-Brelade.

J'ai déjà mentionné Charles Robin. Cet homme a eu une énorme influence dans le grand portrait de l'immigration depuis l'île de Jersey jusqu'aux côtes de l'Acadie et de la Baie des Chaleurs. Il fut l'instigateur d'une compagnie d'exploitation de l'industrie de la pêche, qui a eu un impact considérable en Gaspésie, au Cap-Breton et dans la péninsule acadienne. Rares sont les descendants de Jersiais qui n'ont pas fait affaire avec la compagnie de Charles Robin et de ses fils.

Né à Jersey en 1743, fils de Philippe Robin et d'Anne d'Auvergne, Charles Robin fut baptisé selon le rite anglican, à l'église de la paroisse de Saint-Aubin. Il a grandi dans une famille habituée à la pêche et au commerce des pêcheries. Son oncle, Thomas Robin, faisait de la pêche hauturière au large de Terre-Neuve et, déjà, le goût de la mer était dans le sang de ce jeune homme. Charles Robin avait pris l'habitude de consigner dans un journal ses premières aventures en mer. Un premier voyage vers l'Amérique le conduisit à Québec, qu'il visita et aima. Mais la première installation permanente de sa nouvelle compagnie fut à Arichat, au Cap-Breton, dès 1764. Il n'avait alors que 21 ans. Déjà, en 1766, il avait ouvert un magasin à Paspébiac. Ce port de mer de la Baie des Chaleurs deviendra rapidement le quartier général de la compagnie Charles Robin. Des installations importantes y seront construites et un personnel considérable y sera consacré, pour la plupart de jeunes Jersiais, du moins durant les premières années

Lors de l'expansion éventuelle de la compagnie de Charles Robin, qui traite abondamment avec les ports européens et de l'Amérique du Sud, des magasins seront aménagés sur toute la côte gaspé-

sienne, de même qu'à Caraquet, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Les jeunes gens qui acceptaient de travailler pour la compagnie de Charles Robin s'engageaient dans une aventure fort structurée. Il leur fallait d'abord sacrifier à peu près toute leur liberté à la compagnie. C'est le système d'apprentissage jersiais. Les jeunes engagés étaient en quelque sorte mis en tutelle par contrat, sous la direction du gérant de la compagnie. Ce principe sera également appliqué rigoureusement aux autres compagnies qui naîtront dans le sillage de celle de Charles Robin; les Alexandre, les LeBouthillier, les Collas, etc. Le gérant devenait en quelque sorte le gardien des moeurs du jeune employé. C'est un système féodal dont on trouve des traces, de nos jours, dans certaines entreprises japonaises.

Les «engagés» de la compagnie de Charles Robin étaient souvent très jeunes. D'après les archives des Robin, maintenant conservées aux Archives Nationales du Canada, à Ottawa, on retrouve des jeunes de 14, 15 et 16 ans qui travaillent au service des Robin. Mais il arrivait que ces jeunes engagés, las d'un encadrement aussi rigide, s'échappent de l'entreprise. C'est ainsi que plusieurs ancêtres jersiais sont venus s'installer sur la côte acadienne...

Dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, le scénario est pratiquement toujours le même. Un jeune Jersiais devient amoureux d'une jeune Acadienne. Bientôt, le jeune Jersiais se convertit au catholicisme et c'est le mariage. Il en découle généralement unwe séparation complète avec la compagnie des Robin, et souvent même avec la famille dans le vieux pays. Comme je l'ai dit précédemment, les Jersiais s'intègrent facilement à la société locale et réussissent bien, grâce à leur bonne éducation, aux métiers qu'ils exercent, à leur connaissance de Langlais et du français, et à leur désir de se faire accepter de leurs nouveaux co-religionnaires.

Pour la Gaspésie, le scénario n'est pas tout-à-fait le même puisque les Jersiais y furent plus nombreux et possédèrent des institutions plus solides. Ils avaient des maisons, des commerces, des églises, des écoles. Il est même arrivé que certains villages soient à majorité jersiaise, donc de foi protestante et anglais. L'émigration vers les villes de Campbelton et de Dalhousie s'est faite surtout par le biais de la Gaspésie. Les Harquail - à l'origine Harquoil -, les Ahier, les Le Masurier, les Le Marquand, et bien d'autres, sont passés de la Gaspésie aux villes du comté de Restigouche, au Nouveau-Brunswick.

La présence des Jersiais dans la région de la Baie des Chaleurs et du nord-est du Nouveau-Brunswick fait l'objet, depuis quelques années, d'une recherche nouvelle. Certains Jersiais, probablement parce qu'ils étaient protestants, ont été souvent critiqués par les historiens acadiens qui les voyaient comme des profiteurs. Je crois qu'il est temps de revoir cette histoire et de rendre à ces Anglo-Normands le crédit auquel ils ont droit.

Je crois que ces pionniers des îles anglo-normandes ont beaucoup apporté à la société et qu'ils méritent qu'on étudie plus à fond leur contribution à ce pays. Certes, ces marchands jersiais ont pu, à l'occasion, montrer un visage de «patrons» sévères à l'endroit de leurs employés, et même, sous certains aspects, pratiquer une sorte d'emprise que l'on qualifierait volontiers, de nos jours, de «totalitaire», mais c'était la mode et les moeurs de l'époque qui imposaient une telle attitude. Les employeurs français pouvaient se montrer tout aussi radicaux à l'endroit de leurs employés, à preuve les nombreuses désertions de marins des bateaux français.

Ces traits ne doivent pas nous faire oublier la contribution importante des Jersais au développement économique de l'Acadie et de la Gaspésie. Les Jersiais ont été durs et sévères, mais toujours justes. Ils ont pratiqué ce qu'il est convenu d'appeler le «Fair Play» anglais. Je note avec plaisir un petit changement d'attitude au Cap-Breton où un monument a été érigé, à Chéticamp, à la mémoire de Charles Robin et à ses associés, pour l'énergie qu'ils ont déployée à la mise en place d'une industrie de la pêche. A quand une telle réévaluation de l'histoire dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et en Gaspésie?

SOURCES

- *GEORGE W.CROAD, A Jersey Album;*
- *RAOUL LEMPRIÈRE, The Channel Islands, Londres, 1975;*
- *JOAN STEVENS, Un résumé de l'histoire de Jersey, La Société Jersiaise, Saint-Hélier, 1983;*
- *JOAN STEVENS & MARGARET SYVRET, Balleine's History of Jersey, Phillimore, Sussex, 1981;*
- *MARGARET SYVRET, Everyday Life on the Coast of Acadia and in the Province of Quebec, 1767-1787, Bulletin de la Société Jersiaise, Saint-Hélier, 1976;*
- *MARION G. TURK, The Quiet Adventurers in Canada, Harlo, Détroit, 1979.*

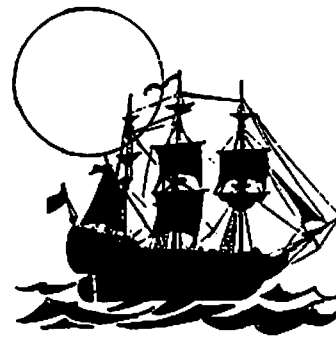

CINQ ORPHELINS POIRIER PRENNENT RACINES À MONTMAGNY

d'après une recherche de Paul-Henri Hudon, historien

☐ *L'histoire de la cruelle dispersion des Acadiens apporte constamment de nouvelles découvertes quant au sort réservé aux malheureux proscrits de 1755. C'est ainsi qu'entre 1764 et 1769, cinq enfants de la diaspora acadienne, filles et fils de Bernard Poirier et de Jean-Baptiste Poirier, ont uni leurs destinées à des filles et des fils du Québec, à Saint-Thomas de Montmagny. Ils ont entrepris une nouvelle vie sur la Côte du Sud et dans le Bas Saint-Laurent, loin de leur chère Acadie natale.*

La déportation de 1755, à Beaubassin, avait contraint Bernard Poirier, fils de Pierre Poirier et d'Agnès Comier, ainsi que sa femme, Madeleine Michel dit La Ruine, fille de François Michel dit La Ruine et de Marguerite Meunier, de Pisiguit, et ses quatre enfants, à fuir devant l'arrivée des soldats anglais, à travers les bois. Bernard et sa famille avaient emporté avec eux le strict nécessaire à leur survie en forêt; un baluchon rempli de hardes, un fusil et une hache, quelques récipients et gamelles, quelques souvenirs de famille, un peu de nourriture...

L'aînée des enfants, Madeleine, avait 22 ans. C'est elle qui, avec son frère Jean-Pierre, un adolescent de 14 ans, prenaient soin des deux autres enfants, Marie, 7 ans, et Marie-Madeleine, 2 ans. Au moment de la fuite dans les bois, la femme de Bernard était enceinte d'un enfant, François, qui naîtra en pleine forêt, au cours du printemps de 1756.

La famille de Bernard Poirier se dirigea vers Québec, où elle est recensée, en 1757, puis à Saint-Charles de Bellechasse, en 1758. L'un des responsables de la déportation, Charles Morris, déclarait dans un rapport aux autorités britanniques de la Nouvelle-Écosse, que déjà, au cours de l'été 1755, de nombreux Acadiens se dirigeaient vers Québec, soit par eau, soit à pied, à travers les bois. Ils venaient surtout de la région de la rivière Saint-Jean.

On estime qu'environ 2,000 Acadiens échappèrent à la déportation en se dirigeant vers Québec. Plusieurs d'entre eux sont morts, soit au cours de combats contre les Anglais qui les pourchassaient, mais surtout de fatigue, de détresse, de froid et de faim. On trouve

dans les registres de sépulture de la cathédrale de Québec plusieurs noms d'Acadiens, morts peu de temps après leur arrivée.

Bernard Poirier et les siens ne demeurèrent pas longtemps à Québec. Déjà, au printemps de 1758, les attaques anglaises se faisaient de plus en plus dévastatrices sur la ville de Québec. Les gens étaient affamés. Des épidémies faisaient rage. Au cours de l'année 1759, nous rappelle Pierre-Maurice Hébert dans son «Histoire des Acadiens du Québec», la ville de Québec fut presque entièrement détruite par les bombardements anglais. Ceux-ci faisaient tomber sur la ville une pluie de boulets rouges et de bombes incendiaires, les sinistres «pots-de-feu», qui allumaient des brasiers partout.La plupart des habitants, y compris les réfugiés acadiens, furent forcés d'évacuer la ville. Ils trouvèrent un refuge dans la campagne environnante.

Bernard Poirier alla s'installer durant un certain temps dans la seigneurie de Saint-Charles-de-Bellechasse. C'est là que sa fille aînée, Madeleine, épousa, le 6

novembre 1758, un réfugié acadien, Simon Hébert, fils de Charles Hébert et de Catherine Saulnier. Puis, peu de temps après, la famille de Bernard Bernard et de Madeleine Michel dit La Ruine se dirigea vers Montmagny. Leurs enfants s'y trouvaient en 1766, lors du mariage de l'aîné des garçons, Jean-Pierre. Mais il est probable que Bernard et sa femme étaient déjà morts depuis quelques années, probablement peu après leur arrivée dans la région de Saint-Charles-de-Bellechasse. Quoiqu'il en soit, les actes de mariage de leurs enfants, à Saint-Thomas de Montmagny, indiquent à partir de 1766 qu'ils sont décédés tous les deux. Le 31 janvier 1766, à Saint-Thomas-de-Montmagny, l'aîné des garçons, Jean-Pierre Poirier, 24 ans, prenait pour épouse Marie Bouchard, 27 ans, fille de feu Joseph Bouchard et d'Élizabeth Thibault (notaire Lévesque). Quant à sa soeur, Madeleine Poirier, 25 ans, elle unissait sa destinée, le 12 février 1773, à Saint-Thomas-de-Montmagny, à Augustin Boulanger, 40 ans, fils de feu Joseph Boulanger et de Geneviève Laurendeau (notaire Lévesque).

Trois des enfants orphelins d'une autre famille de réfugiés, celle de Jean-Baptiste Poirier et de Marie-Josèphe Savoie, de Beaubassin, soit Marie-Modeste, Pierre et Jacques, se marièrent également à Saint-Thomas-de-Montmagny. Leur père, Jean-Baptiste Poirier, né en 1702, était le fils de Michel Poirier et de Madeleine Bourgeois. Il avait déjà 53 ans au moment de la déportation. Leur mère, Marie-Josèphe Savoie, était la fille de Germain Savoie et de Marie Breau. Ils avaient un autre enfant, Marie-Josèphe, qui avait 13 ans au moment de la déportation, et dont le sort nous est inconnu. Jean-Baptiste Poirier et Marie-Josèphe Savoie étaient déjà décédés au moment du mariage de leurs enfants, à Montmagny.

La famille de Jean-Baptiste Poirier et de Marie-Josèphe Savoie remonta la rivière Saint-Jean, par la rive, jusqu'à la hauteur de Sainte-Anne-des-Pays-Bas, aujourd'hui Maugerville, près de Fredericton, Nouveau-Brunswick, au moment de la déportation. L'aîné des enfants, Jacques, avait 15 ans. La cadette, Marie-Modeste, avait 11 ans. La famille rejoignit d'autres réfugiés qui, après les terribles événements de Beaubassin, se croyaient en sûreté, dans cet établissement de fortune, avec les Amérindiens. Hélas, c'était sans compter sur les impitoyables chasses à l'homme lancées par les autorités de Halifax dans le but de capturer et d'emprisonner ceux qui avaient échappé à la déportation. En février 1759, Charles Lawrence avait chargé le capitaine Moses Hazen de déloger les Acadiens réfugiés sur les deux rives de la

rivière Saint-Jean. La petite colonie de Sainte-Anne-des-Pays-Bas fut incendiée. Plusieurs de ses habitants qui tentèrent de résister aux raids anglais, ou qui essayèrent de prendre la fuite dans les bois, furent massacrés. Les autres furent faits prisonniers. Certains réussirent quand même à fuir, notamment les enfants de Jean-Baptiste Poirier et de Marie-Josèphe Savoie. On ignore si leurs parents, déjà dans la cinquantaine, purent s'enfuir avec eux. Il est possible qu'ils soient décédés lors des raids lancés par Lawrence et Hazen. Chose certaine, ils était décédés en 1764, lors du mariage de deux de leurs enfants, Marie-Modeste et Pierre, à Montmagny.

Les enfants de Jean-Baptiste Poirier et de Marie-Josèphe Savoie sont passés par Québec avant d'arriver dans la région de Montmagny. Ils y sont probablement venus, comme tant d'autres réfugiés, à pied, en remontant la rivière Saint-Jean et en suivant la rive du lac Témiscouata. Le Père Pierre-Maurice Hébert nous siognale que déjà, en 1685, on allait «par canot de Québec à la rivière Saint-Jean, en Acadie. On fait 12 ou 13 lieues dans la rivière du Sud (Montmagny), puis il y a un portage de 3 lieues». Après 130 lieues dans la rivière Saint-Jean, on arrivait à la «baye de l'Acadie». Plusieurs Acadiens arrivaient ainsi jusqu'à Québec.

Dans les années 1758 à 1765, apparaissent à Québec, dans les greffes des notaires Fortier, Dupont, Saillant, Dionne, Lévesque, Louet et Richard, de nombreux actes d'Acadiens.

Finalement, c'est vers Montmagny qu'allèrent se fixer les trois enfants orphelins de Jean-Baptiste Poirier et de Marie-Josèphe Savoie. Ils y arrivèrent probablement entre 1760 et 1763. Le premier à prendre femme fut Pierre «natif de la paroisse Sainte-Anne de la Cadie», 22 ans (l'acte de mariage lui donne eronnément 25 ans), «fils majeur de feu Jean-Baptiste Poirier et de feue Marie Savoys (sic)», marié le 23 janvier 1765, à Saint-Thomas-de-Montmagny, à Élizabeth Couture, 18 ans, fille de Charles Couture dit Bellerive «capitaine d'une compagnie de milice de la paroisse de Saint-Thomas de la Pointe à la Caille». (greffe du notaire Lévesque).

Sa soeur, Marie-Modeste Poirier, 20 ans, épousa François Proulx, le 5 mars 1764, à Saint-Thomas-de-Montmagny, tel qu'il appert au greffe du notaire Lévesque. Enfin, Jacques Poirier, 30 ans, épousa en premières noces, le 9 janvier 1769, Madeleine Fournier, 23 ans, fille de Pierre Fournier et de Madeleine Morin, et en secondes noces, le 12 février 1779, Véronique Bouchard, fille de Joseph Bouchard et de Marguerite Côté.

BASILE ET ISIDORE AMIRAULT EN PROCÈS CONTRE LES LOYALISTES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

par Norma Arsenault-Doucette
Le Réveil Acadien, Fitchburg, Massachusetts, Vol.6, N°3, 1990

Mon mari ayant été élevé dans un petit village de la Nouvelle-Écosse, New Edinburgh, situé à l'endroit où la rivière Sissiboo débouche dans la baie Sainte-Marie, m'a souvent parlé d'une famille anglaise, du nom de Weaver, qui parlait très bien le français, sans pouvoir l'expliquer. Intrigué, mon mari se demandait comment il se faisait que cette famille, d'origine anglaise, était la seule, de tout le village de New Edinburgh, à parler le français. Ce n'est que plus tard, lorsque je me suis intéressée à l'histoire de mes ancêtres acadiens, que j'ai compris.

New Edinburg est un ravissant petit village dont la population, lors du recensement de 1771, était de 222 habitants seulement. Le village a été fondé par des colons d'origine écossaise, peu après la déportation des Acadiens, d'où l'origine de son nom. En 1783, un groupe de Loyalistes de la Nouvelle-Angleterre, principalement de New York et de New London, dirigés par Samuel Goulsbury et Anthony Stewart, obtinrent des concessions de terres sur la rive ouest de la rivière Sissiboo, à l'endroit précis où prospéraient, avant la déportation de 1755, quelques familles acadiennes qui avaient colonisé les lieux.

A leur arrivée, ces Loyalistes anglo-américains divisèrent la concession en lots de 10 acres chacun. Ils firent l'arpentage du village et tracèrent les rues. Quelques acres furent réservées pour la construction d'une église anglicane, d'une maison pour le pasteur et d'une école. Bref, ils établirent un véritable plan d'urbanisation pour le futur village de New Edinburg. Toutefois, tous ces beaux projets devaient bientôt tomber à l'eau!

Certaines familles acadiennes, revenues d'exil après avoir été chassées ou déportées de la Nouvelle-Écosse, s'étaient de nouveau installée sur leurs anciennes terres. Elles en étaient toujours propriétaires et, cette fois, elles étaient bien décidées à ne pas les abandonner. Parmi ces familles

revenues d'exil, il y avait celles de deux frères, Isidore Amirault, né en 1742, et Basile, né en 1752, fils de Jacques Amirault et de Marie Pitre, de Port-Royal. Les deux frères qui n'avaient respectivement que treize ans et 3 ans, en 1755, avaient été déportés, avec leur famille, à Boston, au Massachusetts. Toutefois, en 1767, les deux frères, maintenant âgés de 24 ans et de 14 ans, étaient revenus à la Baie Sainte-Marie, pour s'établir sur la terre paternelle.

D'autres familles acadiennes avaient imité leur geste. Face aux Loyalistes qui voulaient maintenant les chasser, une seconde fois, Isidore et Basile Amirault opposèrent un vigoureux mouvement de contestation. Mieux, ils allèrent voir un avocat anglais, Maître Cereno Upham Jones, de Halifax, à qui ils racontèrent toute leur histoire et celle de leurs compatriotes.

Maître Jones, ému et touché par cette affaire, décida de prendre leur défense. Il prépara un solide dossier et interrogea ses confrères en vue de présenter une requête devant le tribunal.

Maître Jones, Esq, fut sûrement d'une éloquence particulière, en plaidant la cause des Acadiens, puisque le juge lui donna raison. En conséquence de ce jugement, les terrains réservés à la construction de l'église anglicane furent retournés à leurs propriétaires originaux. En outre, une dizaine de colons loyalistes furent obligés de quitter les terres sur lesquelles ils avaient commencé à s'établir.

Plusieurs Loyalistes décidèrent de quitter New Edinburg pour aller s'installer ailleurs, notamment sur les rives de la rivière Weymouth, de même qu'à Briar Island. Parmi ces colons loyalistes, déboutés par la Cour, il y avait William Johnson, Henry Barr, Jacob Cornwell, Jacob Warner, Jesse Archibald et John Hamilton.

Quant à Michael Weaver, ancêtre des familles Weaver actuelles de New Edinburg, il avait eu la bonne fortune de s'installer sur une terre libre. Il fut donc l'un des rares à demeurer à New Edinburg, où ses descendants ont fait souche parmi la population acadienne. Voilà ce qui explique pourquoi, de nos jours, les familles Weaver, de New Edinburg, parlent encore le français, mais sans pouvoir l'expliquer de façon précise...

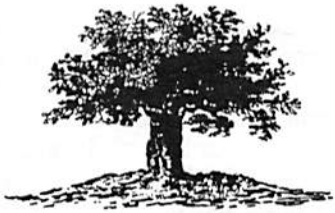

MONSEIGNEUR AUGUSTE ALLARD (1884 - 1971) FONDATEUR DE ALLARDVILLE

Recherche de Paul Allard
«Les Allard de la Gaspésie 1769-1994»

☐ *L'une des plus illustres figures de l'Acadie est sans contredit celle de Monseigneur Auguste Allard, fondateur, en 1932, d'une colonie d'Acadiens, le long du chemin Miramichi, une douzaine de milles au sud de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, qui prendra le nom d'Allardville. C'est le 12 septembre 1932 que 40 colons, accompagné de l'abbé Allard, alors curé à Bathurst-est, sont arrivés à l'endroit désigné. Après avoir béni le site et distribué les lots, le curé Allard abattit lui-même le premier arbre.*

L'abbé Auguste Allard est né à Pokemouche, au Nouveau-Brunswick, le 6 juin 1884, d'un couple gaspésien, Ovide Allard et Marie-Dina Arseneau, de Carleton. Ces derniers, après avoir quitté la Gaspésie pour s'installer durant quelques années à Pictou, en Nouvelle-Écosse, vinrent s'établir à Pokemouche, en 1875, où leur frère, l'abbé Théophile Allard, était curé.

Le jeune Auguste fut l'un des premiers élèves à fréquenter le nouveau collège que les Eudistes venaient d'établir, à Caraquet, dans le vaste presbytère de l'oncle, le curé Théophile. Ce collège sera transféré à Bathurst, quelques années plus tard, où il prendra le nom de Collège du Sacré-Coeur. Auguste fréquenta ensuite le séminaire des Eudistes, à Halifax, où il fut ordonné prêtre le 14 février 1914.

Après son ordination, il devint successivement vicaire à Balmoral, Kedgewick, Saint-Quentin et Rogersville. Il fut ensuite curé de Val D'Amour de 1918 à 1922, avant d'être nommé curé de la nouvelle paroisse de Bathurst-Est, principalement peuplée de familles acadiennes qui travaillaient aux usines de pulpe et aux scieries de la région. L'abbé Allard construisit l'église et le presbytère, puis l'Académie l'Assomption où il installa les religieuses Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. En 1950, il était nommé prélat domestique pour le diocèse de Bathurst et prenait la cure de Maisonnette, près de Caraquet, dans la péninsule acadienne.

Ardent patriote, il vibrait à toutes les causes acadiennes dont il se faisait le défenseur et le protecteur. C'est ainsi qu'il a participé à la fondation d'une société d'histoire acadienne, à la reconstitution de l'église de Grand'Pré, à des visites aux communauté acadiennes de la Louisiane et de la Nouvelle-Angleterre. Il fut le président honoraire de l'Association des étudiants acadiens de l'Université du Sacré-Coeur, de Bathurst.

Homme de contact, c'est grâce à ses bonnes relations avec Sir James Dunn qu'il obtint la propriété de Vallée-Lourdes pour l'édification, par les religieuses hospitalières de Saint-Joseph, d'un sanatorium. Grand voyageur, il avait entrepris, en 1937, à l'époque des grands «steamers», un voyage autour du monde. Énergique, homme d'action, passionné pour toutes les bonnes causes, il ne vécut pas aussi longtemps que sa mère, Dina Arseneau, qui s'éteignit paisiblement à l'âge de 104 ans...Lui-même mourut à l'âge de 86 ans, au Foyer Saint-Camille de Pokemouche, le 2 janvier 1971.

L'oeuvre de sa vie demeure la fondation d'Allardville, en 1932. Il faut rappeler que cette époque, entre deux guerres, était marquée par une terrible crise économique. Elle faisait des milliers de chômeurs. La situation économique de la région de Bathurst était très précaire. Le but du curé Allard d'établir quelques chômeurs sur des terres de la Couronne était de permettre aux familles acadiennes de survivre. Après plusieurs démarches, longues et difficiles, durant plus de deux ans, auprès du gouvernement, l'abbé Allard obtint les terres qui appartenaient à quelques compagnies forestières dans le territoire alors appelé «Coffin Settlement», littéralement «colonie des cercueils»! Le 30 octobre 1932, moins de deux mois après le début des premiers défrichements, l'abbé Allard célébra la première messe en la fête du Christ-Roi, en compagnie de Monseigneur Patrice-Alexandre Chiasson, évêque de Bathurst, dans la maison nouvellement construite d'Aimé Guépard, à «Coffin Settlement». A peine un an après la fondation, il y avait 41 colons, dont

29 résidents, et dix «canmps». Cette population comprenait 30 personnes mariées, 8 célibataires, 3 veufs, 121 enfants de moins de 16 ans; en tout, 162 personnes.

Première église d'Allardville, construite et terminée en 1934.

Le 3 janvier 1933, le village prend vraiment racine avec la célébration d'un premier mariage, celui de Jean-Edmond Boudreau. Le 20 mars suivant, lors d'une assemblée de tous les colons, on décide de construire une chapelle. Chaque colon s'engage à fournir 1,000 bardeaux de cèdre faits à la main et sa part du bois de charpente. Les travaux débutent le 7 avril 1933 et c'est le 28 octobre 1934 que Monseigneur Chiasson venait bénir la nouvelle chapelle.

Le 17 novembre 1935, le père Xavier Daigle, vicaire à Tracadie, était nommé premier curé. L'une de ses premières tâches fut de changer le nom de «Coffin Settlement» en celui de Allardville, en hommage à son fondateur. Il fallait beaucoup de courage au père Daigle pour desservir les colons d'Allardville, au milieu de la forêt. Voici ce qu'il dit lui-même dans ses notes personnelles:

«Je suis arrivé à la mission dans l'après-midi. Il y avait déjà un pied et demi de neige. L'église et le presbytère sont en bois rond à l'extérieur et à l'intérieur. Il n'y a rien qui recouvre les pièces de bois. Le mortier dans les fentes se défait et tombe par morceaux, de sorte qu'on peut voir le jour en plusieurs endroits. Il n'y a pas de bancs ni balustrade. Un calice et un ciboire sont là, sur une table, dans un coin. Sur le petit autel, il y a juste ce qu'il faut pour célébrer la Sainte Messe; un vieil ornement noir et autre blanc, une aube, un surplis, quelques amicts et purificatoires; voilà à peu près toute la lingerie. Il fait froid dans la chapelle et il n'y a pas de bois pour chauffer. A mon arrivée, je fus obligé d'aller demander l'hospitalité à un mille et quart, chez Monsieur Amédée Chiasson. Deux jours plus tard, je me suis fait venir un lit de la ville pour pouvoir demeurer au presbytère. La maison est vide; deux vieux poêles qui sont à vendre et une dette de 530 dollars. Il n'y a pas de portes à l'intérieur du presbytère. Il y a des vitres cassées; aucun meuble. Je n'ai pu ouvrir mes malles pendant trois

semaines car il n'y a pas d'armoires pour le linge, ni même un crochet; pas d'armoire non plus pour la vaisselle; pas une étagère pour les livres; pas de calendrier, ni même d'horloge. Une chance qu'il y a un peu de bois et des clous. Il faut se mettre à l'ouvrage tout de suite».

Gustave Duguay, l'un des pionniers d'Allardville, disait pour sa part, en 1981, lors d'une entrevue accordée au chercheur Gustave Déry:

«Au tout début, Allardville était une colonie toute en forêt vierge. Il n'y avait pas de chemin, mais un simple sentier de pierre et de boue. Les gens trimaient dur. Il y avait beaucoup de maringouins, de mouches noires. L'hiver, les chemins n'étaient pas déneigés pour se rendre à Bathurst. C'était toute une histoire pour sortir. Organiser toute une paroisse sans machinerie, uniquement à la main, c'est très long. Malgré toutes nos misères, il semble que nous étions plus heureux que la génération d'aujourd'hui, parce que nous bâtissions quelque chose».

LIGNÉE DIRECTE DE MONSEIGNEUR AUGUSTE ALLARD

1. Jacques ALLARD, né vers 1600, en Normandie, France, marié vers 1630, en France, à Jacqueline Frérot.
2. François ALLARD, né en 1636 à Blacqueville, Normandie, marié le 1er novembre 1671, à Québec, à Jeanne Anguille.
3. Jacques ALLARD, né le 13 décembre 1700, à Charlesbourg, marié le 13 décembre 1723 à Marguerite Brousseau.
4. Charles-François ALLARD, né le 24 mai 1742, à Charlesbourg, marié en premières noces, le 10 juin 1770, à Carleton, à Agnès Comeau, et en deuxièmes noces, le 2 juin 1790, à Carleton, à Félicité Aubois.
5. Augustin ALLARD, marié le 10 janvier 1797, à Carleton, à Rose Landry.
6. Pierre ALLARD, marié le 18 août 1840, à Carleton, à Marie-Gillette Alain.
7. Ovide ALLARD, marié le 24 janvier 1871, à Carleton, à Marie-Dina Arseneau.
8. Auguste ALLARD, né à Pokemouche le 6 juin 1884.

SOURCES

- *PAUL ALLARD, Les Allard de la Gaspésie, 1769-1994.*
- *BONA ARSENAULT, les Régistres de Carleton, 1773-1900*
- *GUSTAVE DÉRY, Les bâtisseurs du pays, 1962.*
- *DONAT ROBICHAUD (Paquetville), notes biographiques de Monseigneur Auguste Allard.*

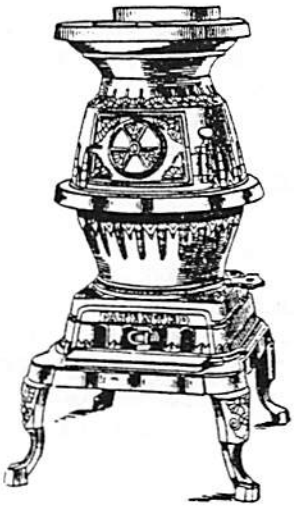

RENÉ BERNARD
L'UN DES PIONNIERS DE BEAUBASSIN

René Bernard est né en 1663, à la Rivière Saint-Jean. Il est décédé en 1702, à Beaubassin. Il était le fils d'André Bernard et d'Andrée Guyon. Il a marié à Madeleine Doucet, fille de Pierre Doucet et de Henriette Pelletret, de Port-Royal, en 1689. A la naissance de René Bernard, en 1663, l'Acadie est sous domination anglaise depuis 1654 et le restera jusqu'en 1667. Les Acadiens sont sans cesse en proie aux exactions des Anglo-Américains du Massachusetts.

Déjà, dans les cercles des dirigeants anglais, on commence à parler de chasser tous les Français du pays pour les remplacer par des colons protestants, fidèles sujets de Sa Majesté. Ces bruits créent beaucoup d'angoisse et d'incertitude chez les Acadiens. Dès 1667, alors que René n'est encore qu'un tout jeune enfant, les Anglais commencent à peupler Port-Royal de colons écossais dont certains, tels les Melanson et les Kuessy (Caissy ou Quessy), protestants à l'origine, abjureront leur foi et épouseront des Acadiennes.

Rapidement, avec l'arrivée de nouveaux colons anglais, les terres cultivables de Port-Royal deviennent plus rares, ce qui, en 1671, incitera Jacques Bourgeois et ses trois fils, Germain, Guillaume et Charles, de même que son gendre, Pierre Cyr, armurier, et son futur gendre, Jean Boudreau, à fonder une nouvelle paroisse, Beaubassin. C'est en 1686 que René Bernard, alors âgé de 23 ans, quitte la rivière Saint-Jean pour aller s'installer à Beaubassin, aujourd'hui Sackville, en Nouvelle-Écosse. Déjà, de coquettes maisons s'alignent sur une distance d'environ trois milles. De nombreuses bêtes à corne broutent dans les champs fraîchement arrachés à la forêt. Des troupeaux de moutons fournissent une généreuse moisson de laine. Les habitations sont entourées de jolis jardins où pousse une grande variété de légumes. Cette quiétude pastorale est, hélas, de courte durée.

En 1688 éclate la guerre entre la France et l'Angleterre. Pour les «Français neutres» de l'Acadie, cette guerre va se manifester par de nouvelles contraintes et de nouvelles pressions de la part des Anglais. Les Acadiens sont de nouveau victimes d'attaques, de

pillage et de terreur. Des maisons sont incendiées. Des animaux sont abattus dans les champs. C'est dans un tel climat d'angoisse et d'incertitude que René, en 1689, épouse Madeleine Doucet, fille de Pierre Doucet et d'Henriette Pelletret. Il vient d'avoir 26 ans. Un an plus tard, les Anglais mènent une attaque furieuse contre l'Acadie. En 1696, ils ravagent Beaubassin, pillent et brûlent tout sur leur passage. Les habitants fuient dans les bois où ils se réfugient, protégés par leurs amis indiens, en attendant des jours meilleurs. René et sa jeune épouse, Madeleine, ont quatre jeunes enfants sur les bras, dont le tout-dernier, Jean-Baptiste, âgé de quelques mois.

Il est difficile d'imaginer toutes les souffrances et les douleurs que René et ses malheureux compatriotes de Beaubassin dûrent éprouver, en ces jours de terreur, tapis au fond des bois, alors que, la nuit, ils appercevaient, au loin, par-dessus la crête des arbres, les lueurs sinistres de leur village qui brûlait...En 1697, le traité de Ryswick redonne l'Acadie à la France, mais pas pour très longtemps. En effet, dès 1701, à la suite de la guerre de succession de l'Espagne, un nouveau conflit éclate entre la France et l'Angleterre. Mais René n'en verra pas le dénouement. Épuisé, brisé par le travail, la fatigue et la douleur, rongé par le désespoir, René Bernard meurt en 1705, à l'âge de 39 ans seulement.

Si on connaît avec certitude la date et le lieu du décès de René Bernard, de même que les détails de son mariage avec Madeleine Doucet, de Port-Royal, en 1689, on ne peut certifier, faute de preuves documentaires, qu'il soit réellement issu du maçon vendéen, André Bernard, arrivé en Acadie en Acadie. Mais tout laisse supposer qu'il est effectivement son fils. En effet, la plupart des historiens, y compris Bona Arsenault, croient que René est bel et bien le fils d'André puisqu'il n'y avait en Acadie, à cette époque, aucun autre Bernard. Il faudra attendre près d'un siècle pour qu'un autre Bernard, de souche vendéenne (Saint-Étienne-du-Bois), arrive en Nouvelle-France, en 1730 seulement. En outre, celui-ci est arrivé au Québec et non pas en Acadie.

Pour l'abbé Léon Auger, «René Bernard, époux de Madeleine Doucet, est certainement le fils d'André Bernard. On ne peut lui trouver aucun autre père possible en Acadie». Ce qui précède n'exclut toutefois pas la possibilité que René soit venu directement de France en Acadie, mais si tel était le cas, il y aurait sûrement des documents pour attester cette venue. On possède la liste des tous les colons embarqués sur les divers vaisseaux de La Rochelle,

affrêtés par les marchands huguenots ou les procureurs de d'autres parties, de même que les détails concernant leur arrivée et leur installation en Nouvelle-France. Or, René Bernard n'apparaît sur aucune de ces listes, ce qui tend à prouver qu'il serait bien né en Acadie, vraisemblablement issu d'André Bernard, de la rivière Saint-Jean.

Quoiqu'il en soit, tous les Bernard d'Acadie sont les descendants de René Bernard. A la mort de René, en 1702, à l'âge de 39 ans seulement, Madeleine Doucet a épousé, en secondes noces, Pierre Doiron, de Beaubassin. Ce second mariage eut lieu en 1703. Le couple a eu quatre enfants, soit: Paul (1705), Joseph (1706), Michel (1708), et Pierre (1710). La femme de René Bernard, Madeleine Doucet, était la fille de Pierre Doucet dit Laverdure, né en 1621. Celui-ci était, comme son gendre René Bernard, et comme André Bernard, maçon de métier. A cette époque de l'Acadie ancienne, la plupart des métiers qui étaient exercés dans une famille se transmettaient de père en fils et créaient de solides liens confraternels.

Pierre Doucet était le fils de Germain Doucet, arrivé de France en Acadie vers 1639, en qualité de major dans la milice personnelle de Charles d'Aulnay. André Bernard, arrivé à la rivière Saint-Jean en 1641, fut durant toute sa vie le fidèle et loyal compagnon de Charles de La Tour, ennemi juré de son rival d'Aulnay. Or, par le mariage de son fils René avec Madeleine Doucet, petite fille du major Germain Doucet dans la milice de d'Aulnay, il se voyait subitement parent du fils de l'un de ses ennemis...et qu'en principe il aurait dû fuir! Mais il est probable qu'André Bernard était déjà mort depuis quelques années au moment du mariage de son fils René avec Madeleine Doucet.

A la mort de René Bernard, sa veuve, Madeleine Doucet, épousa Pierre Doiron, en 1703, à Beaubassin. Pierre Doiron était né en 1680. Il était le fils de Jean Doiron et de Marie-Anne Canol, de Pisiguit. A la mort de sa femme, il épousa, en secondes noces, à Beaubassin, le 25 février 1740, Véronique Brasseau dit Mathieu, fille de Mathieu Brasseau et de Jeanne Bellemère. Le fils de René Bernard, Jean-Baptiste, fut déporté en Angleterre en 1755, mais il remonta vers le Canada, en passant par le Vermont, et se fixa dans la vallée du Richelieu, en 1768, où il fut l'un des fondateurs du village de l'Acadie. Son fils, Joseph, né à Beaubassin, adolescent au moment de la déportation, maria une canadienne, Marguerite Deguire et s'installa également dans la vallée du Richelieu.

ACADIANITÉS

LES GUEDRY DIT LABINE

☐ My Guedry dit LaBine family research, to date, has over 10,000 descendants. I am the 9th generation from Claude Guédry. There are about eight of us working presently on various lines of the Guedy dit LaBine, line which we can connect back to Claude Guédry. We are all related from the first one, Claude. In particular, my Guedry dit LaBine lines are connected both on my father's father and mother's sides. I can connect to the Petitpas, Landry, Forest, Brasseau, Picot, Blain, Levron, Daigle, to name a few lines. I would like to correspond with any of your readers searching those family lines, to exchange informations. Truly;

Diane LABINE
31, Bentworth Crescent,
Nepean, Ontario, K2G 3X1

★ ★ ★

ENCORE LES GUEDY...

☐ On our Guidry family line, we have gone back to Claude Guédry, born about 1648, in La Rochelle, France, and his wife, Marguerite Petitpas. We do go farther back on the wife. I have traced the Guidry's from Nova Scotia to Boston, Massachusetts, and to Lousiana. I would like to exchange informations with anyone related to the Guédry/Guidry families.

Zilda M. HÉBERT
535 Hillcrest Drive,
Gun Barrel City, Texas 75147-8520
United States

LE PATRIMONE DU COMTÉ DE BELLECHASSE

☐ L'ancienne seigneurie de Livaudière-Bellechasse, près de Québec, a reçu de nombreux réfugiés acadiens après la déportation de 1755. Mais des Irlandais, des Écossais et des Loyalistes se sont également établis dans ces parages. Il en subsiste un

riche patrimoine architectural, culturel et historique, notamment le long des rives de la rivière Etchemin. Plusieurs vieilles maisons, églises, presbytères et moulins sont d'un intérêt particulier. La Société historique de Bellechasse vient de publier, à ce sujet, une intéressante brochure illustrée de plusieurs photos, décrivant le patrimoine de Saint-Anselme, Saint-Malachie, Sainte-Claire, Saint-Gervais, Saint-Léon et les autres localités avoisinantes. Pour tous renseignements, écrire à la Société historique de Bellechasse, Case postale 96, Saint-Lazare, Québec, GOR 3JO.

★ ★ ★

LE BAS-CANADA EN GUERRE CONTRE LES USA EN 1812

☐ De 1812 à 1815, le Bas-Canada était en guerre contre les Révolutionnaires américains, en rébellion ouverte à l'endroit de l'Angleterre. Les Canadiens-français, dont plusieurs Acadiens, ont alors été soumis à une campagne intense de propagande, destinée à les enrôler dans les milices anti-américaines. Les sécessionnistes américains, obéissant à George Washington, menaçaient d'envahir le Bas-Canada. Ils harassaient les Acadiens sur les côtes de la Nouvelle-Écosse. Mais c'est particulièrement dans la région de Montréal-Valleyfield que les luttes ont été les plus vives. La milice

du Bas-Canada comptait alors 60,000 hommes, mais tous n'étaient pas favorables à l'Angleterre... L'historien Luc Lépine raconte cet épisode peu connu de la guerre Canada-américaine dans le Bulletin «Au Fil du Temps», Vol.V, N°2, juin 1996. Pour tous renseignements: Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, 75 rue Saint-Jean-Baptiste, Valleyfield, Québec, J6T 1Z6.

★ ★ ★

LES BELLES ÉGLISES DE LA VALLÉE DE l'ETCHEMIN

☐ Située sur la rive sud de Québec, la rivière Etchemin prend sa source dans les Appalaches, pour finalement se

jeter dans le majestueux fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Saint-Romuald. Toute cette région fort pittoresque est parsemée de ravissants petits villages dont les églises sont de véritables joyaux d'architecture et d'ornementation. Plusieurs terres de ces anciennes seigneuriales ont été défrichées par des Canadiens-français dès 1700. Le bulletin «La Seigneurie de Lauzon», N°62, consacre un article à ces belles églises de Saint-Romuald, Saint-Louis-de-Pintendre, Saint-Henri-de-Lévis, Sainte-Germaine, Saint-Anselme, Saint-Malachie, Sainte-Claire, Saint-Léon, etc. Pour tous rensei-

gnements, écrire à la Société d'Histoire Régionale de Lévis, 9 rue Monseigneur Gosselin, Lévis, Québec, G6V 5K1.

* * *

LES FAMILLES GAREAU

☐ Nous avons reçu le dernier numéro de «Souvenances», Vol.1, N°4, Juillet 1996, de l'Association des familles Gareau d'Amérique. On y consacre notamment un article passionnant à

·Souvenances·

L'Association des familles Gareau

Étienne Gareau, engagé dans les Patriotes de 1837-1838. Étienne Gareau était alors cultivateur à Saint-Jérôme. Il participa à la rébellion contre le Canada anglais avec son fils, Amable, alors âgé de 24 ans. Tous les deux prirent part à la sanglante bataille de Saint-Eustache, contre 2,000 soldats britanniques. Il n'y avait que 400 Patriotes contre cette puissante armée de «Red Coats». Les représailles du Canada anglais furent terribles; pendaisons sur la place publique, emprisonnements, pillages et incendies, campagnes de terreur... Renseignements: Association des Gareau d'Amérique, 619 de Verrazano, Boucherville, Québec, J4B 7P9.

* * *

UNE LETTRE DE FRANCE AU SUJET DES COMEAU

☐ *A la lecture du N° 16 d'HÉRITAGE ACADIEN, j'ai été intéressé par l'article intitulé: «Les nobles ancêtres des Comeau d'Acadie», rédigé par Jeannette Pothier-Dinwoodie. Mes propres recherches m'ont amené dans la région de Créancey, en Bourgogne, et grâce aux Archives départementales de Dijon, j'ai pu, comme l'auteur, retrouver plusieurs patronymes comme Ocquidem, Morin et Colard, ce qui paraît corroborer, au moins en partie, les conclusions de l'auteur. Par contre, je ne suis pas d'accord sur la filiation de Pierre Comeau, époux de Rose Bayols, à qui l'auteur donne pour parents Jean de Comeau et Marguerite Ocquidem. En 1635, Antoine Comeau, époux de Marguerite Catherine, est dit «gentilhomme ordinaire de Monseigneur le Prince de Condé, lieutenant au château de Dijon, seigneur de Créancey». La même référence donne Anne Morin mariée à Pierre Comeau «Lieutenant criminel au baillage de Dijon», ce qui est confirmé par un autre acte. En 1635 est baptisée Louise, fille de Pierre Comeau, «Lieutenant à la Chancellerie de Bourgogne», et de Anne Morin. Le parrain est «noble Antoine Co-*

meau, Gentilhomme de Monseigneur le Prince, enseigne au château de Dijon», et la marraine Louise Joly, «épouse de Messire Pierre Le Goux, premier président en Parlement et seigneur de la Berchère». C'est un couple que j'ai parfaitement identifié depuis des années, lié indirectement à Nicolas Denys, et directement à la famille Bourgeois, du Charolais, qui se relie à Jacques dit Jacob Bourgeois, le pionnier de Port-Royal et de Beaubassin. J'ai de nombreux actes sur cette famille Catherine, alliée aux Gaillard, de l'entourage de la Maison de la Duchesse de Montpensier, épouse de Gaston d'Orléans, et de la Maison de sa fille, la «Grande Mademoiselle», et liée à la famille du Président Jeannin, aux De Ganay du Charolais, et à Maître Jacques Venot, «maître ordinaire à la Chambre des comptes de Dijon». Les Catherine sont aussi alliés de Jean Blanot, «Contrôleur général des gabelles de Bourgogne», et à la famille de Montholon, qui rejoint elle-même les Bourgeois, les Brulart de La Borde, les Brulart de Sillery et les Brulart de Puisieux, sans oublier les Le Goux et Joly cités ci-dessus. Cela me paraît assez loin de «Antoine de Comeau, marié le 16 juin 1634 à Catherine de Varange, fille de Pierre de Varange, seigneur de Varange». Il doit plutôt s'agir, sauf erreur de ma part, d'une demoiselle Catherine «de Varange», Catherine étant le patronyme et non le prénom de l'intéressée. J'ai bien retrouvé, d'autre part, le patronyme Ocquidem: Jeanne Ocquidem était l'épouse de Claude de Gaillard en 1645. Ce Claude Gaillard, seigneur de Montigny, était alors «Président de la Chambre des comptes de Dijon». Jeanne Ocquidem est alors marraine d'Antoine Comeau, fils d'un autre Antoine Comeau, «Écuyer et Maître d'hôtel du Roy», et de Marguerite Catherine. Le parrain est Antoine Gaillard, «Contrôleur général de la Maison de Mademoiselle d'Orléans, souveraine de Dombes et Duchesse de Montpensier», ce qui confirme bien les attaches des Gaillard et des Catherine avec la Grande Mademoiselle. Il faut se rappeler que la gouvernante de la Grande Mademoiselle fut Jeanne de Harlay, marquise de Montglat, près de La Ferté-Gaucher, où j'ai retrouvé l'acte de baptême de Jacques (Jacob) Bourgeois, le pionnier, le 8 janvier 1621, paroisse Saint-Romain de La Ferté-Gaucher. Or Jeanne de Harlay fut la fille de Françoise de Longuejoue, la gouvernante du jeune Louis XIII, que celui-ci appelait «Mamangat» pour «Maman de Montglat». Bien cordialement;

F.René PERRON,
Les Amitiés Acadiennes, Paris.

* * *

UNE REVUE DE NEW YORK

☐ Nous avons reçu, avec plaisir, quelques numéros du «Journal of the Northern New York American-Canadian Genealogical Society», de Plattsburg, dans l'État de New-York. Cette revue, richement illustrée, sous couverture cartonnée, est une précieuse source de renseignements pour ceux qui cherchent à retracer leurs ancêtres acadiens installés en Nouvelle-Angleterre, surtout dans l'État de New York. Le N°23 contient un intéressant dossier sur les pionniers de foi huguenote, depuis l'arrivée du Sieur de Monts en Acadie, en 1604, et confirme que plusieurs des premiers colons avaient

embrassé le protestantisme. Dans le N°37, on raconte les procès qui furent intentés aux ancêtres, en Caroline, vers 1860. Le N°22 décrit la saga de certaines familles Brault déportées en

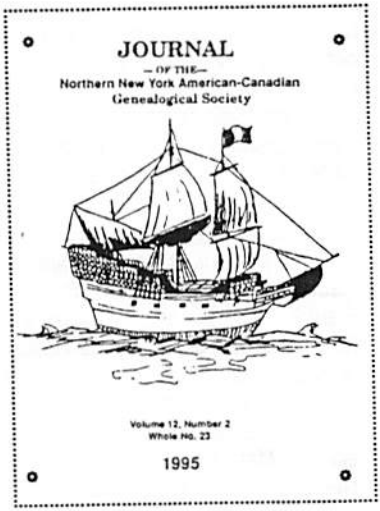

Nouvelle-Angleterre en 1755. Dans le même numéro, un article traite de l'émigration acadienne à travers les États-Unis, dans les années qui ont suivi la déportation. Pour tous renseignements concernant cette revue, écrire à la NNYACGS, P.O.Box 1256, Plattsburgh, New York 12901-0120, United States.

★ ★ ★

CHEZ LES COUSINS ACADIENS DU POITOU

☐ Dans son N°49, le bulletin trimestriel des Cousins Acadiens du Poitou consacre quatre pages au Village Acadien de Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Cet article, illustré de plusieurs photos, nous raconte comment nos ancêtres vivaient, se logeaient,

s'habillaient, fabriquaient leurs outils et leurs meubles, cultivaient leurs champs. Les Acadiens, appelés «les défricheurs d'eau» en raison de leur coutume de construire des digues (aboîteaux) afin de récupérer les terres grasses et fertiles de la mer, ont reconstitué, dans ce village historique, leur manière de vivre et leurs traditions. Dans ce même numéro, on raconte la visite récente de la sous-ministre des Affaires étrangères du Nouveau-Brunswick, Madame Delaney-Leblanc, à la «Ligne Acadienne» d'Archigny, en France. Pour tous renseignements: Les Cousins Acadiens du Poitou, Mairie d'Archigny, 86210 Archigny, France.

★ ★ ★

LETTRE DE MONTRÉAL

☐ *Je viens de recevoir la collection de HÉRITAGE ACADIEN et je m'empresse de vous féliciter pour ce ramarquable travail en histoire et en généalogie de l'Acadie. Bravo aussi pour la qualité graphique de votre revue. C'est un succès sur toute la ligne.*

Dr.Jacques P.CORMIER
Montréal

L'ORIGINE DES GUYON

☐ A la suite d'une référence aux familles Guyon dans un récent numéro d'Héritage Acadien, l'un de nos lecteurs, Monsieur Henri Dion, a eu l'amabilité de nous faire parvenir de précieux renseignements sur l'origine des Guyon/Dion d'Amérique. Nous reproduisons in extenso ses observations ci-dessous: *«Des origines du Canada jusqu'à 1700, il semble que plusieurs Guyon ou Dion soient venus au Canada, certains pour y demeurer, d'autres n'étant que de passage. Le premier dont la présence est signalée est Jean Guyon ou Gouyon, qui faisait partie de l'équipage de Jacques Cartier lors d'un voyage au Canada en 1535. Il est également mentionné qu'un Guyon Dière, maître du navire «l'Espérance», est venu sur la côte est du Canada en 1602. Jean Guyon de Mortagne, marié à Mathurine Robin, arriva en 1634. Philippe Dion, marié à Suzanne Métayer, et Jacques Dion, marié à Jeanne LeCointe, vinrent dans les années 1660-1670. Ce sont les souches principales, venues s'établir en Nouvelle-France avant 1700, qui ont laissé des descendants. Durant cette période, d'autres Guyon sont également venus. Marcel Trudel, dans son livre sur la population du Canada en 1663, mentionne Gabriel Guion. Il a 33 ans et est originaire de Champagne. Il possède une terre à l'Ile d'Orléans. Nous relevons également dans la série Répertoire des Actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures, publiée par les Presses de l'Université de Montréal, le nom des personnes suivantes qui ont été hospitalisées à Québec; Christophe Guion, 28 ans en 1689, originaire de la Loire; Yvon Guillion, 26 ans en 1693, originaire de la Bretagne, et Paul Guion, 60 ans en 1694, originaire de l'ouest de la France rurale. Nous présumons que ces personnes ne sont pas demeurées très longtemps en Nouvelle-France. Fait intéressant à noter, une femme du nom de Mathurine Guillon, originaire de l'ouest de la France, serait venue en Nouvelle-France au cours des années 1680. Ses parents étaient Mathurin Guillon et Marie Georgeon. Elle épouse à Québec, le 13 octobre 1687, Jean Boudrie, également originaire de l'ouest de la France. Elle avait alors 24 ans et il en avait 23. Au XVIIIe siècle, la Nouvelle-France accueille au moins 8 autres ancêtres du nom de Guyon ou Dion. Ces immigrants se marient et ont des enfants pour la plupart. En voici la liste: Julien Guyon dit Saint-Julien, originaire de Guernevé, évêché de Nantes, Haute-Bretagne, fils de Jean Guyon et de Jeanne Ablin. Il épouse, le 9 octobre 1719, dans la paroisse Notre-Dame de Québec, Jeanne Mey, veuve de Julien Hautbois dit Saint-Julien. Elle était âgée de 63 ans et est décédée à Québec le 12 juillet 1731. Jean Guyon dit Latulippe, originaire de Saint-André de Bertoy, dans la province du Périgord, fils de Philippe Guyon et de Marie de Crossat. Il*

épouse, le 4 février 1720, à Trois-Rivières, Marguerite Provencher, fille de Sébastien Provencher et d'Anne Massé. Ils demeurent à Batiscan jusqu'en 1728, puis s'installent à Montréal. Neuf enfants sont issus de leur union, soit cinq garçons et quatre filles. Noël Guillon dit Duplessis, né en 1710 à Azé-le-Rideau, diocèse de Tours, fils de Louis Guillon et de Catherine Perthuis. Il épouse, le 10 février 1738, à Montréal, Angélique Zacharie, fille de Jean Zacharie et de Catherine Jolivet. Ils ont eu 9 enfants. Noël Guillon exerçait le métier de boulanger. Jean-Baptiste Guyon, sieur de Prézeau, originaire de Cartigny, dans la province de Hainault, Belgique. Il épouse, le 4 janvier 1742, à Québec, Marie-Louise LeCompte, fille d'Aimé-Jean-Baptiste LeCompte et d'Angélique Chamberland. Huit enfants sont issus de leur mariage, soit 6 garçons et 2 filles. Nicolas Dion, originaire de Corterière, diocèse de Coutances, en Normandie, fils de Jean Dion et de Madeleine Degrain. Il épouse, le 8 mai 1758, à Québec, Marie-Anne Vicque dit Saint-Germain, fille d'Antoine Vicque et de Marie-Gabrielle Laroche. Cinq enfants sont nés de ce mariage, dont un garçon et quatre filles. Pierre Guyon dit Saint-Éloi, originaire de Saint-Martin-de-Vienne, dans le Dauphiné, fils de Jean-Baptiste Guyon et de Marie-Anne Hubert. Il épouse à Saint-Joseph-de-Beauce, le 14 janvier 1760, Marie-Thérèse Lalague, veuve de Jean Leduc, fille de Joseph Lalague dit Charpentier et de Catherine Therrien-Carié. Quatre enfants sont nés de ce mariage, à Saint-Joseph-de-Beauce, dont deux garçons et deux filles. Pierre Guyon était soldat au Régiment de Guienne. Il a participé en 1760 au siège de Québec. Il fut blessé et transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec. Jean Guillon, né en 1737 à Saint-Martin de Châtillon, diocèse du Maine (Mans), fils de Jean Guillon et d'Anne Lebrun. Il épouse, le 8 août 1762, à Montréal, Marie-Anne Janeau, fille de François Janeau et de Marie-Josèphe Jean. Pierre Dion, fils de Pierre Dion et de Marguerite Lambreuse, du duché de Hanovre, en Allemagne. Il épouse, le 17 octobre 1786, à Saint-Charles de Bellechasse, Françoise Lacombe, fille de Gabriel Lacombe et de Marie Goupil. Trois garçons sont nés de cette union. Il semble que les descendants de cette famille aient surtout résidé à Saint-Michel de Bellechasse. Toutes ces familles établies en Nouvelle-France n'ont pas laissé de descendance. Il semble qu'il n'existe que cinq principales souches ayant aujourd'hui des descendants qui portent le nom de Guyon, Guion, Guillon, Dion, Yon et autres. Ces souches sont celles de Jean Guyon et de Mathurine Robin, Philippe Dion et Suzanne Métayer, Jacques Dion et Jeanne LeCointe, Jean Guyon et Marguerite Provencher, et enfin, Pierre Dion et Françoise Lacombe.

* * *

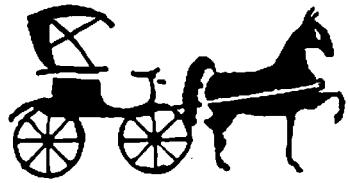

JACQUES-FRANÇOIS MORIN CAPITAINE DE PIRATES POUR LE ROI DE FRANCE

Jacques-François dit Bonsecours a connu une vie très mouvementée en Acadie, alors qu'il accepta une «commission de piraterie» pour le compte du roi de France. Jean-François est né le 23 septembre 1682 et fut baptisé le 5 octobre de la même année, à Beaubassin. Il était le fils de Pierre Morin dit Boucher et de Marie Martin. Les parrain et marraine furent Jacques Cochu et Françoise Chiasson. Jacques-François Morin, vraisemblablement demeuré célibataire, fut d'abord concessionnaire d'une terre, à Mont-Louis, dans la baie des Chaleurs, avec ses frères Pierre et Jacques. Selon les témoignages de Jean-Marie Morin dit Ducharme et de René Deneau Jr, le 19 juin 1713, Jacques-François Morin, commandant de la frégate «Le Trompeur», qu'il avait gréée à Québec et au Cap-Breton, partit en chasse contre les «ennemis du pays», le 14 mai 1712. L'équipage comprenait Jacques-François Morin, capitaine; Jean Morin dit Ducharme, lieutenant; René Deneau Jr, pirate, tous les trois de Québec. Les autres venaient de l'Acadie. Ils étaient Jean l'Irlandais, pirate; Pierre Aubois, métis; Joseph D'Entremont; René et Antoine Labauve; Aslé Breton, pirate; Michel Basque et Charles Doucet. Il y avait aussi deux Indiens, Claude Chis et Claudiguan. Après avoir suivi durant un certain temps les côtes de l'est, l'équipage aperçut trois petits bateaux anglais, qui furent suivis jusqu'au port de Paskep, où l'attaque eut lieu, le 25 août 1712. Jugeant qu'ils ne pourraient l'emporter contre les Français, les marins anglais prirent la fuite à bord de l'un des bateaux, le «Fisher», commandé par le capitaine J. Dudley, de Boston, laissant les deux autres à l'ennemi. Il s'agissait de deux bâtiments de deux tonnes chacun, nommés «La Mutine» et «Le Gaillard» qui, en raison de leurs noms français, avaient sûrement été pris peu de temps auparavant à la marine du roi de France. L'équipage de Jacques-François Morin trouva à bord de ces bateaux douze boisseaux de sel en vrac et 2,000 morues tranchées et salées, prêtes pour l'expédition dans les ports d'Europe. Les deux bateaux anglais furent conduits à la Baie Verte, où ils hivernèrent, avant d'être dirigés vers Québec, le printemps suivant. La vente de ces prises ennemies rapporta la belle somme de 6820 livres et 16 sols à l'équipage pirate français. Sur le reçu d'adjudication, Jacques-François Morin dit Bonsecours a signé «Iaque Moren».

* * *

(SUITE DE LA COUVERTURE INTÉRIEURE)

N°13- Le sculpteur acadien Louis-Philippe Hébert / Les Acadiens déportés en Caroline du Sud / Au temps des carrioles et des «bogheis» / Gilbert Du Thet, coadjuteur des Jésuites en Acadie et malheureux canonnier / Expression acadiennes / Le tour du monde en moins de 80 jours de Lorenzo Prince, en 1901.

N°14- Les Poirier en Acadie dès 1639 / Albani, la grande cantatrice acadienne / Élégie acadienne / Les Bernard de la Louisiane / Le triste sort des familles Surette / La cuisine chez les anciens Acadiens / Le naufrage de l'«Auguste» au Cap-Breton.

N°15- François Turcot, l'ancêtre acadien des Turcotte / De Leblanc à White, un Acadien à la tête de la Cour suprême des États-Unis / Charles de Boishébert, défenseur des Acadiens / Ascendance de Pierre-Maurice Hébert, o.f.m. / La fermière acadienne / Sur la trace des Orillon dit Champagne / Des Acadiens réfugiés dans le Bas Saint-Laurent / Les Guédry dit Grivois ont-ils du sang indien? / Le colonel Philippe Landry, un illustre Acadien du Québec.

N°16- Du nouveau dans l'énigme Andrée Guyon et André Bernard / La mort et le testament de Charles d'Aulnay / Jean Roy dit La Liberté, ancêtre des familles Roy de souche acadienne / La chasse aux lièvres en Acadie / Les Hudon dit Cayens de mon enfance / Les errances de Pierre Gaudet depuis les Carolines jusqu'au Québec / Les nobles ancêtres des Comeau d'Acadie / Le village Allard dans la baie des Chaleurs.

N°17- Le soldat anglais Guillaume Johnson marqué au fer rouge pour avoir aidé les Acadiens / Louis-Benjamin Petitpas, premier Acadien à devenir citoyen américain, en 1781 / Jacques Dingle, un Acadien méconnu / Aurélie Landry dit Mina, guérisseuse et sage-femme / Havre-Aubert, une nouvelle Acadie aux îles de la Madeleine / Le destin tragique d'Olivier Thériot / Ils reposent en Georgie / Barbe Bajolet, l'une des premières femmes de France à venir s'établir en Acadie.

N°18- Nicolas Denys, figure légendaire de l'Acadie / Une épouse de 12 ans pour l'ancêtre Michel Richard / Georges LeMarchand, ancêtre des Marchand acadiens / La vie tumultueuse de Joseph Goguen, fondateur de Cocagne / Louis Bernard, calculateur prodige / La saga de deux frères vendéens, Pierre et André Cyr / Un centre acadien de documentation à l'Université de Moncton.

N°19- Les cantiques que chantaient les Acadiens lors de la déportation / L'incroyable odyssée des Barriault / Les noms de lieux acadiens d'hier à aujourd'hui / Les vestiges de la maison de Charles Melanson / Une grange à la mode de La Cadie / Christophe Caouette a-t-il épousé la cause des Anglais? / Les Arsenault de l'île du Prince-Édouard

N°20- Jean-Baptiste Grandmaison, un homme influent / La goélette à cornes des anciens Acadiens / Jean Bourgeois, un évadé de la marine à Chéticamp / Les Révolutionnaires américains sollicitent l'aide des Micmacs de Ristigouche contre l'Angleterre / L'Angleterre sommée de réparer ses torts envers les Acadiens / Prospère Lozier, pionnier de Tracadie A la recherche de Jean-Baptiste Aucoin.

N°21- Du nouveau sur les origines de Claude Turgis, sieur de La Tour / Alexandre LeBorgne de Bélisle, mort de la petite vérole en 1777 / Canso au temps de la morue verte et des loups marins / Une fosse commune pour les ancêtres acadiens de Malpèque / Naufragés acadiens sur les côtes du Mexique / Quand le baron LaHontan décrivait l'Acadie du XVII° siècle / Louis Robichaud et ses descendants.

CHAQUE NUMÉRO: Canada, 3$ / USA, 3.50$
(incluant les frais de poste)

Faire les chèques au nom de Florian Bernard

Adresse: Case postale 503, MAGOG, Qué. J1X 4W3

Héritage Acadien
REVUE D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE
Case postale 503, Magog, Qué. J1X 4W3
12 numéros par année
ABONNEMENT: Canada 35$ - USA 45$
Règlements au nom de Florian Bernard